

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

La Bad prête à financer les barrages de Booué et Tsengue-Leledi



Photo: DR

Les experts mobilisés pour l'atelier posant avec les officiels.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'AMÉNAGEMENT des sites hydroélectriques de Booué et de Tsengue-Leledi dans la province de l'Ogooué-Ivindo est à l'ordre du jour. Le projet porté par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Gabon bénéficie du soutien du groupe de la Banque africaine de développement (Bad). Lors de l'atelier régional de validation des conclusions des études d'avant-projet sommaire (APS) y relatives, qui s'est tenu du 4 au 5 mars 2020, le représentant du secrétaire exécutif de la CEEAC, Andreas Mba Edu Mukui, a indiqué que cette rencontre regroupant une cinquantaine d'experts a pour "objectif ultime l'intégration régionale, à travers une coopération accrue dans la gestion des ressources énergétiques, dans un contexte de sécurité et de paix". Pour le secrétaire général du ministère de l'Énergie, Jeannot Kalima, l'aménagement des barrages de Booué et de Tsengue-Leledi, qui vise la satisfaction des besoins de la communauté sous-régionale, cadre avec le

Plan directeur d'électrification nationale. "L'aboutissement de ces projets permettra l'amélioration du bien-être général de la population, le développement des

activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'approvisionnement en eau potable, le transport et la préservation de l'environnement", a précisé M. Kalima.

Une maison pour les auto-entrepreneurs

POUR garantir le financement des projets élaborés par les candidats à l'auto-emploi et les personnes vulnérables, une enveloppe de près de 300 millions de francs a été mise en place par les partenaires financiers de l'État.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le gouvernement vient de doter les candidats aux affaires d'une nouvelle structure d'accompagnement, en vue de garantir leur future autonomie financière : "La Maison de l'auto-entrepreneur (MAE)". La structure, située à la 1ère cité d'Angondjé, dans la commune d'Akanda, a été inaugurée mercredi dernier, par le ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME), Hugues Mbadinga Madiya. Prisca Koho, ministre en charge des Solidarités nationales et Gisèle Akoghé, ministre déléguée à l'Emploi, étaient présentes. Cette Maison, dédiée aux entrepreneurs, a été mise en place dans le cadre du dispositif ONE -Entreprendre, lancé en février 2019. Elle est spécifiquement dédiée aux demandeurs d'emplois inscrits à l'Office national de l'emploi (ONE) et désirant

se lancer dans l'auto-emploi. Une initiative du gouvernement soutenue par plusieurs partenaires financiers et techniques. Les frais de fonctionnement de cette entité s'élèvent actuellement, comme l'a rappelé la ministre déléguée à l'Emploi, à 266,3 millions de francs. Une cagnotte destinée à garantir le financement des projets des candidats à l'auto-emploi. Tout comme une enveloppe de 30 millions de francs est réservée aux personnes vulnérables. Pour le ministre des PME, cette initiative permet d'offrir un accompagnement complet et de qualité aux auto-entrepreneurs, de manière à minimiser les risques d'échecs dans la mise en œuvre de leurs projets. Mais également d'assurer la viabilité et la pérennité économique de leurs modèles économiques. Notons que dans ce même élan, des chèques et des kits d'installation ont été remis aux personnes vivant avec un handicap.

BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 11 79 26 45 - 66 63 83 73 - 77 14 01 59
email : sodim.tp@groupe-sogafric.com - www.sodimtp-gabon.com

NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR. SOGAFRIC